

*Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.*

*Les titres décrits dans le présent document d'offre n'ont pas été inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un quelconque État des États-Unis, et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de personnes des États-Unis ou de personnes aux États-Unis, sauf aux termes d'une dispense des exigences d'inscription en vertu de la loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières des États concernés aux États-Unis. Le présent document d'offre ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat visant les titres décrits aux présentes aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou à des personnes aux États-Unis, ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes. « États-Unis » et « personne des États-Unis » ont le sens qui leur est attribué dans le Règlement S de la loi de 1933.*

2 février 2024

## Document d'offre sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté



FOBI AI INC.

(la « Société »)

### SOMMAIRE DU PLACEMENT

#### Quels titres sont placés?

<b>Placement :</b>	Des parts de la Société (les « <b>parts</b> »), chaque part étant composée d'une (1) action ordinaire du capital-actions de la Société (une « <b>action ordinaire</b> ») et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire (un « <b>bon de souscription</b> »). Chaque bon de souscription peut être exercé pour acquérir une (1) action ordinaire supplémentaire au prix d'exercice de 0,14 \$ CA au plus tard à la première des dates suivantes (la « <b>date d'expiration</b> ») : i) trente-six (36) mois après la date de son émission; ou ii) si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX (la « <b>TSXV</b> ») pour toute période de 10 jours de bourse continu atteint ou dépasse 0,21 \$ après la clôture du placement (la « <b>condition d'accélération</b> »), à la date qui tombe trente (30) jours après la publication d'un communiqué de presse par la Société annonçant l'accélération de l'expiration des bons de souscription, tout tel communiqué de presse pouvant être émis en tout temps après le déclenchement de la condition d'accélération (le « <b>droit d'accélération</b> »). Il est entendu que la Société n'est pas tenue d'exercer le droit d'accélération en tout temps.
<b>Prix d'offre :</b>	0,07 \$ CA par part (le « <b>prix d'offre</b> »).
<b>Montant de l'offre :</b>	Jusqu'à 28 571 428 parts de la Société à un prix par part égal au prix d'offre pour un produit brut total d'environ 2 000 000 \$ CA, sous réserve des modalités énoncées aux présentes (le « <b>placement</b> »). Sauf indication contraire, dans le présent document d'offre, le terme « dollars » et les symboles « \$ CA » et « \$ » désignent le dollar canadien.
<b>Date de clôture :</b>	Vers le 15 février 2024 ou à toute autre date ou toutes autres dates fixées par la Société.
<b>Bourse :</b>	Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la TSXV sous le symbole « FOBI » et sur la plateforme de négociation OTCQB (l'« <b>OTCQB</b> ») aux États-Unis sous le symbole « FOBIF ».
<b>Dernier cours de clôture :</b>	Le 1 février 2024, dernier jour de bourse avant la date du présent document d'offre, le cours de clôture des actions ordinaires à la TSXV et à l'OTCQB s'établissait à 0,075 \$ CA et à 0,0571 \$ US, respectivement.

**Fobi AI Inc. procède à un financement de l'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus (le « Règlement 45-106 »). Dans le cadre de ce placement, la Société déclare ce qui suit :**

- **La Société est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.**
- **La Société a déposé tous les documents d'information périodique et occasionnelle requis.**
- **Le montant total de ce placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document d'offre, n'excédera pas 5 000 000 \$.**
- **La Société ne clora ce placement que si elle estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants.**
- **La Société n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu de la législation en valeurs mobilières ni à aucune autre opération pour laquelle elle demande l'approbation de porteurs de titres.**

### **MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Le présent document d'offre contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par l'emploi de termes comme « prévoit », « proposera », « s'attend à », « cible », « possible », « continue », « estime », « a l'intention de », « anticipe » ou « croit », ou à des variations (y compris les formes négatives, déclinées ou conjuguées) de ces termes et expressions, ou à des énoncés indiquant que des actions, événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » se concrétiser ou se concrétiseront. Tous les énoncés, sauf les énoncés de faits historiques, qui portent sur les activités, les événements ou les faits que la Société estime, prévoit ou anticipe qu'ils auront ou peuvent avoir lieu à l'avenir (y compris, sans s'y limiter, des énoncés portant sur les objectifs et les stratégies de la Société) sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document d'offre comprennent notamment les énoncés suivants : la clôture du placement; l'utilisation des fonds disponibles, y compris le produit du placement et les coûts du placement; le calendrier et les résultats des activités commerciales de la Société; les plans d'affaires, les jalons et les échéanciers de la Société dans le cadre de tels plans et jalons; les coûts et le calendrier des activités commerciales et les résultats qui peuvent en être tirés; toute acquisition ou aliénation d'actifs importants; le moment et la réception des approbations, des consentements et des permis aux termes du droit applicable; les objectifs et les jalons commerciaux; et la suffisance des ressources financières. Ces énoncés prospectifs reflètent les attentes, les hypothèses et les croyances actuelles de la Société fondées sur l'information dont elle dispose actuellement.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses, des estimations, des analyses et des avis raisonnables de la direction, établis à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances, de la conjoncture et des faits escomptés, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge pertinents et raisonnables dans les circonstances à la date à laquelle ces énoncés sont formulés, mais qui pourraient se révéler inexacts. Les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre comprennent, notamment, le fait que la Société est en mesure de réunir suffisamment d'investissements auprès d'investisseurs pour réaliser le placement, que les clients continueront d'acheter et d'acquérir les produits et services de la Société, que la Société demeurera concurrentielle sur le marché, que la Société demeurera conforme à toutes les lois applicables, y compris celles ayant trait à l'offre et à la vente de ses produits et services en ce qui concerne la propriété intellectuelle, à la protection des renseignements personnels et à la technologie, que la Société sera en mesure de s'adapter à l'évolution de la concurrence, des préférences des consommateurs et des lois, à la disponibilité et à la réception finale des approbations, des licences et des permis requis, à la disponibilité d'un capital de roulement suffisant, à l'accès à des services, à des travailleurs et à des fournitures en quantité suffisante, à la conjoncture économique, aux prix des intrants, aux taux d'intérêt, à l'accès aux marchés des capitaux propres et aux capitaux d'emprunt et aux coûts des fonds associés, à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, que la Société est en mesure de se procurer de l'équipement et des fournitures en quantité suffisante et en temps opportun, que le développement et la mise en marché des échéanciers et des coûts en capital selon les plans de la Société ne sont pas estimés de façon erronée ou touchés par des circonstances imprévues ou des conditions défavorables, que tout litige ou différend soit résolu de façon satisfaisante et que la Société maintienne ses relations continues avec ses partenaires d'affaires et les autorités gouvernementales.

Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats, le rendement et les faits réels pourraient varier considérablement de ceux qui sont prévus dans ces énoncés. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses inhérentes aux énoncés prospectifs sont raisonnables, les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendement futur et, par conséquent, il ne faut pas s'y fier indûment en raison de l'incertitude qui y est afférente. Les

facteurs indiqués ci-dessus ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société.

Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les faits réels de la Société varient considérablement des résultats, du rendement ou des faits futurs exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, et même si ces résultats réels sont réalisés ou réalisés en grande partie, rien ne garantit qu'ils auront les conséquences ou les effets prévus sur la Société. Les investisseurs éventuels devraient tenir compte des facteurs de risque énoncés ci-après, ainsi que des risques décrits dans les documents d'information déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et disponibles sur le profil SEDAR + de la Société à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Les risques susceptibles d'avoir une incidence sur les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre comprennent, notamment, l'obtention de l'approbation requise de la TSXV pour le placement; l'incapacité de la Société de réunir suffisamment de financement auprès d'investisseurs et la décision de ne pas réaliser le placement; les coûts, le calendrier et les résultats qui peuvent être obtenus relativement aux plans d'affaires et aux activités de la Société; les conditions politiques et économiques générales au Canada et dans le monde; la conjoncture du secteur, les fluctuations des coûts des principaux intrants, y compris ceux de la main-d'œuvre; les fluctuations de change; les risques généraux associés aux activités de la Société (y compris l'erreur humaine, les défauts, les bogues de logiciels et autres risques); la capacité de la Société à obtenir du financement supplémentaire; la réglementation, y compris l'évolution des lois régissant la propriété intellectuelle, la protection des renseignements personnels et d'autres règlements et lois; les modifications des lois et règlements ayant un impact sur les activités de l'entreprise; les risques juridiques et de litige; la conformité aux lois et aux règlements; l'assurance et les risques non assurables; les antécédents de pertes et de flux de trésorerie négatifs de la Société, qui pourraient se poursuivre dans un avenir prévisible; l'incapacité de la Société de verser des dividendes; la volatilité du cours de l'action de la Société, le maintien de l'équipe de direction de la Société et la capacité de la Société d'acquérir des compétences et des connaissances spécialisées; les logiciels, le personnel et les autres services; la disponibilité de capitaux à des conditions acceptables; l'incapacité de maintenir ou d'obtenir tous les permis, licences, approbations et autorisations gouvernementaux nécessaires; les relations avec les fournisseurs clés, les clients, les parties intéressées et les organismes non gouvernementaux et les demandes de ces derniers; l'incapacité à maintenir les autorisations sur le marché; les risques politiques réels et perçus dans les territoires à l'échelle locale; l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière; les risques liés à la cybersécurité; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, y compris la récession, la hausse des taux d'intérêt, les différends commerciaux, la guerre et d'autres facteurs; les crises sanitaires comme la pandémie de COVID-19 et d'autres risques non assurables.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document d'offre sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde. Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour les énoncés prospectifs afin de les rendre conformes aux résultats réels ou aux changements dans nos attentes, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

## DESCRIPTION SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

### Quelles sont nos activités?

La Société est un fournisseur de services d'intelligence artificielle et d'intelligence de données sise à Vancouver, en Colombie-Britannique, mais exerçant ses activités au Canada, aux États-Unis, en Allemagne et au Portugal. Fobi fournit aux entreprises des applications numériques en temps réel qui leur permettent d'agir, d'exploiter et de monétiser les données des clients en offrant une expérience client personnalisée et fondée sur les données et de favoriser la durabilité numérique en réduisant les déchets inutiles de papier et de plastique.

Fobi travaille avec certaines des plus grandes organisations internationales dans les secteurs des biens de consommation courante, de l'assurance, des sports et du divertissement, des jeux de casino et plus encore. Elle est un fournisseur reconnu de technologies et d'intelligence de données en Amérique du Nord et en Europe et un agrégateur de données dans l'industrie canadienne de l'hébergement et du tourisme.

La Société génère ses produits au moyen de logiciels sous forme de services (SaaS) et interentreprises (B2B), et de canaux de revente. Les revenus proviennent des frais initiaux et de configuration, de frais logiciels mensuels et de frais d'utilisation. La Société travaille également avec plusieurs entreprises clientes qui génèrent des revenus au moyen de guichets génériques et par des participations stratégiques dans des partenariats et y accorde une grande importance.

La Société offre des solutions intégrées de connectivité et de transformation numérique évoluées, ce qui facilite la tâche des exploitants désireux d'être à l'affût de l'avenir de leurs activités, alors que le monde s'oriente de plus en plus rapidement vers un avenir entièrement axé sur les données et la mobilité. Avec plus de cinq ans d'expérience en automatisation, nous soulignons ce fait par l'inclusion du terme « AI » (pour *artificial intelligence*, ou intelligence artificielle) dans notre raison sociale. La Société utilise depuis longtemps l'intelligence artificielle (IA), l'exploitation de données et l'analytique en temps réel pour permettre aux organisations de transformer numériquement leurs modèles d'affaires, ce

qui rehausse la barre pour l'engagement, la personnalisation et l'activation de clients à l'échelle mondiale.

En tirant parti de l'IA, de l'automatisation et de l'analytique, les applications de la Société axées sur les données en temps réel offrent la rapidité, la connectivité et l'interopérabilité nécessaires pour transformer l'infrastructure existante des entreprises en vue de l'avenir. La Société permet aux exploitants de suivre facilement les demandes des consommateurs et d'assurer la pérennité de leurs activités grâce à la transformation numérique axée sur l'IA.

## Faits récents

Aucun fait récent important concernant la Société n'a été signalé dans le présent document d'offre ou dans un autre document public déposé par la Société au cours des 12 mois précédant la date du présent document d'offre.

Voici certains faits récents notables :

- Le 24 janvier 2023, la Société a réalisé un placement privé sans l'entremise d'un courtier visant 4 723 946 parts de la Société à un prix par part de 0,175 \$ pour un produit brut total de 826 691 \$. Chaque part est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription confère au porteur le droit d'acheter une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de 0,30 \$ en tout temps et au plus tard le 24 janvier 2025. À cet égard, des honoraires d'intermédiation de 21 875 \$ ont été versés et 125 000 bons de souscription d'intermédiation assortis des mêmes modalités que les autres bons de souscription ont été émis à un intermédiaire sans lien de dépendance.
- Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la Société a nommé Colby McKenzie au poste de directeur du chiffre d'affaires. M. McKenzie est un haut dirigeant des plus compétents qui a fait ses preuves en matière d'accélération de la croissance et du développement des affaires. Il apporte son expertise en développement d'entreprise et en croissance interne et se concentrera sur l'avancement des projets de fusions et acquisitions, de licences stratégiques et de coentreprises de la Société. Avant d'entreprendre sa carrière en tant qu'opérateur, M. McKenzie a travaillé comme avocat en fusions et acquisitions chez Weil, Gotshal et Manges LLP avant de lancer son propre fonds d'investissement privé axé sur le capital de risque, McKenzie Ventures.
- Le 27 mars 2023, la Société a annoncé qu'elle avait signé un contrat de licence de 10 millions de dollars sur cinq ans avec BevWorks Brands inc., société canadienne de fabrication de boissons. L'entente permettra à Fobi de fournir des solutions technologiques pour soutenir la stratégie de croissance de BevWorks à l'aide de moyens fondés sur les données à des fins de consolidation des fabricants de boissons indépendants sur les marchés de l'alcool. Le 21 juin 2023, la Société a reçu le paiement intégral de ce contrat de licence au moyen de l'émission de 11 875 000 actions ordinaires de BevWorks (soit une participation de 50 % dans BevWorks au moment de l'émission).
- Le 11 avril 2023, la Société a annoncé la nomination de David Nicholls au poste de vice-président, Boissons alcoolisées. L'ajout de nouveaux membres de la haute direction de la Société apporte à la Société une expérience considérable dans le secteur en mettant l'accent sur sa stratégie mondiale en matière de boissons alcoolisées.
- Le 23 mai 2023, la Société a annoncé la nomination de Jason Tong au poste de directeur financier.
- Le 6 juin 2023, la Société a annoncé que sa filiale nouvellement acquise, Passworks, avait signé une nouvelle entente avec la compagnie d'assurance canadienne Promutuel Assurance. Promutuel Assurance est l'un des plus importants assureurs de dommages au Québec et compte 2 100 employés au service de 634 000 membres assurés.
- Le 22 juin 2023, la Société a annoncé que Qples by Fobi avait renouvelé son contrat annuel avec Vericast, fournisseur de solutions de commercialisation de premier plan, aux fins de la fourniture d'une infrastructure de soutien pour la solution de coupon numérique universelle de Vericast. Fobi tirera des revenus de cette entente par une redevance de licence annuelle ainsi que par des redevances par campagne et par coupon.
- En août et septembre 2023, la Société a réalisé un placement privé sans l'entremise d'un courtier visant un total de 6 806 180 parts (les « **parts du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022** ») au prix de 0,22 \$ par part du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022, pour un produit brut total de 1 497 360 \$, conformément au régime de la dispense de financement de l'émetteur coté prévu à l'article 5A.2 du Règlement 45-106 (le « **placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022** »). Chaque part du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022 est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chacun, un « **bon de souscription du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022** »). Chaque bon de souscription du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022 confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire supplémentaire (chacune, un « **bon de souscription du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022** ») au prix de 0,30 \$ l'action visée à tout moment et au

plus tard à la première des dates suivantes : i) la date qui tombe trois (3) ans après la date de son émission; ou ii) si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSXV pour une période de 10 jours de bourse continus atteint ou dépasse 0,50 \$ après la clôture du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022 (la « **condition d'accélération du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022** »), la date qui tombe trente (30) jours après la publication d'un communiqué de presse de la Société annonçant l'accélération de l'expiration des bons de souscription du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022, tout tel communiqué pouvant être émis en tout temps après le déclenchement de la condition d'accélération du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022.

- Le 18 octobre 2023, la Société a conclu un accord d'achat d'actifs avec Wallet Communication SL, une société espagnole à responsabilité limitée, en vertu duquel la Société propose d'acquérir certains actifs commerciaux et certaines propriétés intellectuelles liés à Wallet-Com, un cabinet de portefeuille numérique de premier plan sis en Espagne, pour un montant de 29 010 euros (41 905 \$). La Société a également accepté de payer au vendeur un montant supplémentaire de 81 000 euros dans le cadre d'une contrepartie conditionnelle à la réalisation de ventes, payable en actions ordinaires de la Société.
- Le 31 octobre 2023, la Société a obtenu une ordonnance volontaire d'interdiction d'opérations limitées aux dirigeants en vertu de l'Instruction générale 12-203 relative aux interdictions d'opérations limitées aux dirigeants (l'« **Instruction générale 12-203** ») à la suite de la demande volontaire d'interdiction d'opérations limitées aux dirigeants de la Société, qui a été faite afin d'obtenir un délai supplémentaire pour permettre à la Société de déposer ses états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 30 juin 2023, le rapport de gestion connexe et les autres documents associés (les « **documents annuels** »), lesquels devaient être déposés au plus tard le 30 octobre 2023.
- Le 28 décembre 2023, la Société a annoncé la nomination de Mark Lotz au poste de directeur financier de la Société, en remplacement de Jason Tong.
- Le 16 janvier 2024, la Société a annoncé la révocation de l'ordonnance d'interdiction d'opérations limitées aux dirigeants à la suite du dépôt des documents annuels, des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, du rapport de gestion connexe et d'autres documents associés le 15 janvier 2024, et de la transition du départ de Colby McKenzie de ses fonctions de directeur de la gestion des risques.

## Faits marquants

Aucun fait important concernant les titres distribués n'a été signalé dans le présent document d'offre ou dans tout autre document déposé par la Société au cours des 12 mois précédant la date du présent document d'offre.

La Société est une entité constituée sous le régime des lois de la province de la Colombie-Britannique et ses actions ordinaires sont régies par la loi intitulée *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique) et les statuts de la Société. Les lois et les réglementations applicables à la Société et à ses titres peuvent être considérablement différentes de celles applicables sur le territoire de tout éventuel souscripteur. Les souscripteurs aux termes du prospectus devraient consulter leurs propres conseillers professionnels en ce qui a trait à la réception, à la détention et à l'aliénation de titres de la Société.

## Actions ordinaires

Chaque action ordinaire sous-jacente à une part est une action ordinaire sans valeur nominale du capital-actions de la Société. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, de s'y présenter et d'y voter et ont droit à une voix pour chaque action ordinaire qu'ils détiennent pour toutes les questions sur lesquelles les actionnaires sont appelés à voter lors des assemblées des actionnaires de la Société. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir les dividendes déclarés par le conseil d'administration de la Société, le cas échéant, à leur entière appréciation. Tous les éventuels dividendes que le conseil d'administration de la Société déclare seront déclarés et versés en parts égales par action ordinaire pour toutes les actions ordinaires alors en circulation. En cas de liquidation ou de dissolution de la Société, les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir le reliquat des biens de la Société après le paiement de toutes les dettes impayées au prorata, mais sous réserve des droits, privilèges, restrictions et conditions de toute autre catégorie d'actions émises par la Société. Les actions ordinaires ne sont assorties d'aucun droit préférentiel en matière de souscription, de rachat ou de conversion. Toutes les actions ordinaires, une fois émises, sont et seront émises sous forme d'actions entièrement libérées et non susceptibles d'appels subséquents, sans être assujetties à aucun autre appel de fonds ni cotisation.

## Bons de souscription

Chaque bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir, sous réserve de rajustements dans certaines circonstances, une action ordinaire supplémentaire (un « **bon de souscription** ») au prix d'exercice de 0,14 \$ CA jusqu'à la date d'expiration. Les bons de souscription sont assujettis au droit d'accélération sous réserve du respect de la condition d'accélération.

Les bons de souscription seront régis par les modalités énoncées dans les certificats représentant les bons de souscription (les « **certificats de bons de souscription** ») remis aux acquéreurs à la clôture du placement. Les certificats de bons de souscription permettront d'ajuster le nombre d'actions à émettre lors de l'exercice des bons de souscription ou le prix d'exercice par bon de souscription lors de la survenance de certains événements d'usage. Aucune fraction d'action visée par un bon de souscription ne sera émise à un porteur de bons de souscription à l'exercice de celui-ci, et aucune somme en espèces ou autre contrepartie ne sera versée à la place de fractions d'action. La détention de bons de souscription ne fera pas de leur porteur un actionnaire de la Société ni ne donnera droit à ce porteur à tout droit ou à toute participation à l'égard des bons de souscription, sauf comme expressément prévu dans le certificat de bons de souscription. Les porteurs de bons de souscription n'auront aucun droit de vote, aucun droit préférentiel de souscription, ni aucun autre droit de porteur d'actions ordinaires.

### **Quels sont les objectifs commerciaux que nous prévoyons atteindre en utilisant les fonds disponibles?**

Dans le cadre du placement, la Société peut émettre jusqu'à 28 571 428 parts au prix de 0,07 \$ CA par part pour un produit net total d'environ 2 000 000 \$ CA en se fondant sur la dispense pour financement de l'émetteur coté prévue à l'article 5A.2 du Règlement 45-106.

Les objectifs commerciaux que la Société prévoit atteindre au moyen des fonds disponibles réunis dans le cadre du placement sont présentés dans le tableau suivant. Le solde des montants obtenus dans le cadre du placement sera affecté aux frais généraux et administratifs ainsi qu'au fonds de roulement général. Si les fonds obtenus sont insuffisants pour atteindre les objectifs commerciaux indiqués ci-après, la Société accordera la priorité en matière de déploiement de capitaux aux objectifs commerciaux qu'elle juge appropriés, à sa seule appréciation.

Événement	Calendrier	En présumant l'entière souscription du placement
Ventes et commercialisation <sup>1)</sup>	En cours	315 000 \$ CA
Expansion et intégration des produits <sup>2)</sup>	T1 à T3 2024	235 000 \$ CA
Expansion des marchés <sup>3)</sup>	En cours	235 000 \$ CA

#### Notes :

- (1) L'équipe des ventes et frais de commercialisation liés aux efforts déployés par la Société pour vendre ses produits et ses services.
- (2) Les coûts qui devraient être associés aux plans d'expansion de l'offre de produits de portefeuille numérique de la Société, ainsi qu'aux intégrations de tiers que la Société voudra réaliser pour accélérer la croissance par l'intermédiaire de plateformes tierces afin d'étendre la portée de l'expansion des ventes rapides avec les produits et les services de la Société.
- (3) Les coûts associés à l'augmentation de la commercialisation, de l'exécution et de la gestion des contrats et à l'expansion des technologies au Canada, aux États-Unis et en Europe.

## **UTILISATION DES FONDS DISPONIBLES**

### **Quels seront les fonds disponibles à la clôture du placement?**

		En présumant l'entière souscription du placement
A	Montant qui sera obtenu dans le cadre du présent placement	2 000 000 \$ CA
B	Commissions et frais de vente <sup>1)</sup>	0 \$ CA
C	Coûts estimatifs du placement (p. ex. frais juridiques, comptables, d'audit)	10 000 \$ CA
<b>D</b>	<b>Produit net du placement : D = A – (B + C)</b>	<b>1 990 000 \$ CA</b>
E	Fonds de roulement à la clôture du mois le plus récent (négatif) <sup>2)</sup>	(605 000 \$ CA)
<b>G</b>	<b>Total des fonds disponibles : G = D+E+F</b>	<b>1 385 000 \$ CA</b>

**Notes :**

- (1) La Société n'a conclu aucune convention d'intermédiation ou de commission avec un tiers à l'égard du placement; toutefois, elle peut, à sa seule appréciation, conclure de telles conventions, auquel cas le montant payable à titre de commission et de frais de vente augmentera et le produit net du placement et le total des fonds disponibles pour la Société diminueront en conséquence.
- (2) Le fonds de roulement comprend le total des actifs à court terme moins les comptes fournisseurs et les charges à payer et la partie à court terme des obligations locatives. Au 31 janvier 2024, le fonds de roulement de la Société était négatif et s'élevait à environ 605 000 \$.

**Comment utiliserons-nous les fonds disponibles?**

Description de l'utilisation prévue des fonds disponibles, en ordre de priorité	En présumant l'entière souscription du placement <sup>1)</sup>
Ventes et commercialisation <sup>1)</sup>	315 000 \$ CA
Expansion et intégration des produits <sup>2)</sup>	235 000 \$ CA
Expansion des marchés <sup>3)</sup>	235 000 \$ CA
Fonds de roulement général et frais généraux <sup>4)</sup>	600 000 \$ CA
<b>Total</b>	<b>1 385 000 \$ CA</b>

**Notes :**

- (1) L'équipe de vente et frais de commercialisation liés aux produits et services de la Société.
- (2) Les coûts qui devraient être associés à l'expansion des activités liées au portefeuille numérique de la Société, à son intégration et à sa croissance grâce à la mise d'un accent accru sur l'expansion des ventes avec les produits et services de la Société.
- (3) Les coûts associés à l'augmentation de la commercialisation, de l'exécution et de la gestion des contrats et à l'expansion des technologies au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- (4) Le fonds de roulement et les besoins généraux de la Société devraient comprendre les honoraires des administrateurs et des dirigeants, les honoraires des sous-traitants et des consultants, les honoraires professionnels et les frais généraux et administratifs.

L'affectation du capital et le calendrier prévu susmentionnés représentent les intentions actuelles de la Société, selon sa situation commerciale et ses plans courants, lesquels pourraient changer à l'avenir à mesure que les plans et la conjoncture évoluent. Bien que la Société ait l'intention d'affecter le produit tiré du placement de la manière indiquée ci-dessus, des circonstances où, pour des motifs commerciaux valables, une réaffectation des fonds peut être jugée prudente ou nécessaire peuvent survenir et la réalité varier considérablement par rapport à ce qui est indiqué ci-dessus, étant donné que les montants réellement affectés et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, y compris la capacité de la Société de réaliser son plan d'affaires. Se reporter à la rubrique « Mise en garde relative aux énoncés prospectifs » ci-dessus.

La Société a généré des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation depuis sa création et prévoit continuer d'avoir des flux de trésorerie négatifs au-delà des 12 mois suivant la date de clôture du placement. Par conséquent, une partie du produit net tiré du présent placement pourrait être affectée au financement de ces flux de trésorerie négatifs liés aux activités d'exploitation au cours de périodes futures.

Les plus récents états financiers consolidés annuels audités et le plus récent rapport financier consolidé résumé non audité de la Société comprenaient une note visant la continuité d'exploitation. La Société est encore au stade de développement et de croissance et n'a pas encore généré de flux de trésorerie positifs de ses activités d'exploitation, ce qui pourrait jeter un doute sur la continuité d'exploitation de la Société. Le placement vise à permettre à la Société de faire progresser ses objectifs commerciaux et ne devrait pas avoir d'incidence sur la décision d'inclure une note visant la continuité de l'exploitation dans les états financiers consolidés futurs de la Société.

**Comment avons-nous utilisé les autres fonds que nous avons recueillis au cours des 12 derniers mois?**

La Société a réalisé des placements privés pour un produit brut total de 826 691 \$ le 24 janvier 2023 et un produit brut total de 1 497 360 \$ entre le 31 août et le 2 octobre 2023 dans le cadre du placement sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté de 2022 (se reporter à la rubrique « Description sommaire des activités – Faits récents »). Le produit de ces financements a été affecté à l'expansion et à l'intégration de produits, à l'expansion des marchés, aux frais et aux fonds de roulement généraux de la Société, tel qu'il est indiqué.

**FRAIS ET COMMISSIONS**

**Qui sont les courtiers ou intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent placement, le cas échéant, et quels sont leurs honoraires?**

La Société n'a pas retenu les services d'un courtier dans le cadre du placement. Elle s'attend à ce que la majorité des fonds obtenus dans le cadre du placement proviennent de sociétés de placement tierces et d'autres intermédiaires. À ce

jour, elle n'a conclu aucune convention d'intermédiation ou de commission avec une partie dans le cadre du placement. Se reporter à la rubrique « Utilisation des fonds disponibles ».

La Société peut verser aux personnes inscrites dûment qualifiées et aux intermédiaires admissibles qui présentent des investisseurs participant au placement une commission d'intermédiaire composée de ce qui suit : i) une commission en espèces d'un montant consenti par la Société du produit brut tiré des investisseurs présentés par ces personnes inscrites ou intermédiaires; et ii) des bons de souscription de courtier (ou tout autre titre de rémunération consenti par la Société) dans une quantité consentie par la Société; et iii) certaines rémunérations en espèces ou en titres supplémentaires, fixées par la Société.

## **DROITS DES SOUSCRIPTEURS**

### **Droits de recours en cas d'information fautive ou trompeuse**

**Si le présent document d'offre contient de l'information fautive ou trompeuse, vous avez le droit**

- a) d'annuler votre achat de ces titres auprès de la Société, ou**
- b) d'obtenir une indemnisation de la Société; vous pourriez alors disposer, dans certains territoires, d'un droit prévu par la loi à des dommages-intérêts de la part d'autres personnes.**

**Ces droits vous sont accessibles, que vous vous soyez ou non fié à une information fautive ou trompeuse. Toutefois, diverses circonstances limitent vos droits. Plus particulièrement, vos droits pourraient être limités si vous aviez connaissance de l'information fautive ou trompeuse au moment de la souscription des titres.**

**Si vous avez l'intention de vous prévaloir des droits décrits aux alinéas a) et b) ci-dessus, vous devez le faire dans des délais stricts.**

**Il convient de vous reporter aux dispositions applicables de la législation en matière de valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire pour les particularités de ces droits ou de consulter un conseiller juridique.**

## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

### **Où trouver des renseignements supplémentaires sur l'émetteur?**

Les porteurs de titres peuvent consulter les documents d'information continue déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le profil SEDAR + de la Société au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Pour de plus amples renseignements sur la Société, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.fobi.ai](http://www.fobi.ai).

**Les investisseurs devraient lire le présent document d'offre et consulter leurs propres conseillers professionnels pour évaluer les incidences fiscales et juridiques, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement dans la Société.**



## ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ

2 février 2024

Le présent document d'offre, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation en valeurs mobilières dans un territoire du Canada à compter du 2 février 2023, révèle tout fait important au sujet de l'émetteur et des titres placés et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

« *Rob Anson* »

---

Rob Anson  
Directeur général et administrateur

« *Mark Lotz* »

---

Mark Lotz  
Directeur financier